



MARCHE DE SERVICE

**Préparation et livraison de repas en liaison
froide pour les restaurants scolaires**

Règlement de Consultation

Date et heure limites de réception des offres

Le 19 juillet 2011 à 12h
A la Mairie de BEZOUCE

7 Route Nationale
30 320 BEZOUCE
Téléphone : 04 66 75 33 34
Télécopie : 04 66 75 29 71

SOMMAIRE

ARTICLE 1.	OBJET DU MARCHÉ	3
ARTICLE 2.	CONDITIONS DU MARCHÉ	3
2.1.	Identification de l'acheteur	3
2.2.	Procédure	3
2.3.	Prix.....	3
2.4.	Durée	3
2.5.	Modalités d'obtention du dossier	4
ARTICLE 3.	JUGEMENT DES PROPOSITIONS.....	4
ARTICLE 4.	PRESENTATION DES OFFRES ET CONDITIONS D'ENVOI.....	4
ARTICLE 5.	DATE DE REMISE DES OFFRES.....	5
ARTICLE 6.	DUREE DE VALIDITE DES OFFRES	5

ARTICLE 1. OBJET DU MARCHÉ

Le contrat de préparation et de fourniture de repas scolaire arrivant à terme le 01 juillet 2011, la commune de BEZOUCE souhaite reconduire la prestation pour une durée de 3 ans, objet du présent marché.

La prestation attendue concerne l'approvisionnement, la préparation des produits alimentaires, le conditionnement et la livraison des repas en 2 points. Sa réalisation doit être conforme à l'arrêté interministériel du 29 septembre 1997 fixant les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social.

Les livraisons de repas sont effectuées le matin même de leur consommation, sur les deux sites de restauration de la commune de Bezouce :

- Ecole maternelle « Les Cigales », 1 rue de la Fontaine 30 320 BEZOUCE,
- Ecole primaire « Alphonse Daudet », 7, route Nationale 30 320 BEZOUCE.

Les distributions des repas à l'intérieur des locaux de restaurations sont assurées par la collectivité de Bezouce.

Nombre annuel prévisionnel des repas enfants: 13 900

Nombre de repas journalier : 100 (à titre indicatif)

ARTICLE 2. CONDITIONS DU MARCHÉ

2.1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

L'acheteur public est la Commune de BEZOUCE représentée par Monsieur le Maire. Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront exprimer leur demande par oral ou écrit (la télécopie et les mails sont acceptés).

2.2. PROCEDURE

Le présent appel d'offres passé suivant la procédure adaptée est soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.

2.3. PRIX

Les prix sont fermes pour une année et actualisables pour chaque année suivante au moment de la rentrée scolaire, soit le 1^{er} septembre, à compter du 1^{er} septembre 2012, sur la base d'une demande écrite.

La formule d'actualisation des prix est donnée dans le CCTP.

2.4. DUREE

Le marché est passé pour une durée d'un an, renouvelé chaque année sans que sa durée totale n'excède trois ans.

2.5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Le présent règlement de la consultation,
- L'acte d'engagement à compléter et signer par un représentant légal du candidat,
- Le Cahier des Clauses Particulières à parapher et signer

Il peut être retiré gratuitement en mairie de Bezouze ou être téléchargé depuis le site internet de la Mairie (mairie@bezouze.org), rubrique « Municipalité / Appel d'offres ».

Par dérogation à l'article 4.1 du CCAG FCS : les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante :

- L'acte d'engagement ou Le contrat de prestation présenté par le candidat qui devra être conforme au CCPT,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Le Règlement de Consultation

Toute pièce que le candidat présentera à l'appui de son offre (mémoire technique).

ARTICLE 3. JUGEMENT DES PROPOSITIONS

Conformément au Code des marchés publics, il sera procédé à un classement des offres tenant compte des critères suivants :

1 – (30 %) prise en compte d'une démarche environnementale de qualité :

- diététique des repas – présence d'une diététicienne sur site,
- conception et emballage,
- politique de développement durable.

2 – (30 %) l'évaluation de la qualité du service se fondera sur :

- les délais requis pour passer les commandes,
- l'aptitude du candidat à livrer sous température dirigée les denrées prévues au marché,
- la maîtrise de la livraison sans appel à sous-traitance,
- la fiabilité des livraisons et l'aptitude à respecter les jours et plages horaires.

3 – (30 %) prix

4 – (10 %) propositions d'animations et de repas pour les fêtes (semaine du goût, carnaval, Pâques, Halloween, Noël ...) qui devront être présentés dans le mémoire technique.

ARTICLE 4. PRESENTATION DES OFFRES ET CONDITIONS D'ENVOI

Les offres seront remises par courrier ou déposées en Mairie de Bezouze. Conformément au Code des marchés publics, le candidat devra produire :

- Les justificatifs énoncés à l'article 45 du Code des marchés publics,
- Trois références et expériences en matière de prestation de même nature de moins de deux ans,
- Le détail des moyens en personnel et matériel,
- Le cahier des grammages utilisés.

ARTICLE 5. DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au mardi 19 juillet 12h00. Les dossiers remis ultérieurement seront détruits sans instruction.

ARTICLE 6. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception.

A Bezouze, le

Le Maire

